

COMMUNE DE ST-ETIENNE-DE-CUINES

LISTE DES DELIBERATIONS

de la séance du **CONSEIL MUNICIPAL**

du **JEUDI 02 MARS 2023 à 18h30**

Sous la présidence de Monsieur Dominique LAZZARO, MAIRE.

-MEMBRES PRESENTS : MM. BIGNARDI Martine - CLAPPIER Yves - CLEMENT Pierre-Benoît
COMBET-BLANC Françoise - CURCIO Véronique - DEJEAN Jocelyne - DEPLANTE Benjamin
GOYET Aurélie - LEMAIRE-LEVY Florence PACHOUD Bernard - ROCHETTE Pierre -
ROL Nelly - TOGNET André -

-MEMBRE ABSENT EXCUSÉ : M. PACHOUD Bernard de 18h30 à 19h05-
procuration donnée à M. LAZZARO Dominique de 18h30 à 19h05.

-NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX :

-EN EXERCICE : 14

-PRESENTS : 13 de 18h30 à 19h05

14 de 19h06 à 19h50

M. PACHOUD Bernard a donné procuration à M. LAZZARO Dominique de 18h30 à 19h05.

-VOTANTS : 14

-Mme BIGNARDI Martine a été élue Secrétaire de Séance

-Date de la CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 27/02/2023

**-Date de l'affichage de la LISTE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL du 02/03/2023 :
le 03/03/2023 et de la publication sur le SITE INTERNET de la Commune le 03/03/2023.**

**-APPROBATION du PROCES-VERBAL de la séance du Conseil Municipal du 12/01/2023
par 14 voix POUR.**

La liste des délibérations est la suivante :

1- VOTE TAUX DES IMPOTS DIRECTS LOCAUX DE L'ANNÉE 2023.

Délibération du Conseil Municipal N° 8 /2023

VOTE : 14 voix POUR

**2- RENOUVELLEMENT DEMANDE DE DÉROGATION ORGANISATION DU TEMPS SCOLAIRE
RENTRÉE 2023.**

Délibération du Conseil Municipal N° 9 /2023

VOTE : 14 voix POUR

- 3- RENOUELEMENT BAIL A LOYER LOCAL INDUSTRIEL AVEC LA SOCIÉTÉ « SAS ADVANCEXL SAS »**
Délibération du Conseil Municipal N° 10 /2023
VOTE : 14 voix POUR
- 4- CONVENTION AVEC LE CONSEIL SAVOIE MONT-BLANC POUR APPROBATION PLAN DE DEVELOPPEMENT DE LA LECTURE PUBLIQUE 2022 -2027.**
Délibération du Conseil Municipal N° 11 /2023
VOTE : 14 voix POUR
- 5- DEMANDE DE SUBVENTION CONSEIL DEPARTEMENTAL AU TITRE DU F.D.E.C. 2024 POUR ACQUISITION AIRES DE JEUX ECOLE MATERNELLE ET PARC DE LA TRANCHÉE COUVERTE.**
Délibération du Conseil Municipal N° 12 /2023
VOTE : 14 voix POUR
- 6- DEMANDE DE SUBVENTION CONSEIL REGIONAL POUR ACQUISITION AIRES DE JEUX ECOLE MATERNELLE ET PARC DE LA TRANCHÉE COUVERTE.**
Délibération du Conseil Municipal N° 13 /2023
VOTE : 14 voix POUR
- 7- CONVENTION AVEC LE C.D.G. 73 POUR MISE A DISPOSITION D'UN CONSEILLER DE PREVENTION DES RISQUES PROFESSIONNELS ANNÉE 2023.**
Délibération du Conseil Municipal N° 14 /2023
VOTE : 14 voix POUR
- 8- SUPPRESSION POSTE D'ADJOINT TECHNIQUE TERRITORIAL DE 2EME CLASSE SUIVIE DE LA CREATION POSTE ADJOINT TECHNIQUE TERRITORIAL PRINCIPAL DE 1ERE CLASSE SUITE A AVANCEMENT DE GRADE.**
Délibération du Conseil Municipal N° 15 /2023
VOTE : 14 voix POUR
- 9- SUPPRESSION POSTE D'ADJOINT TECHNIQUE TERRITORIAL SUIVIE DE LA CREATION POSTE ADJOINT TECHNIQUE TERRITORIAL PRINCIPAL DE 2EME CLASSE SUITE A AVANCEMENT DE GRADE.**
Délibération du Conseil Municipal N° 16 /2023
VOTE : 14 voix POUR
- 10- EMBAUCHE PLUSIEURS AGENTS POUR BESOINS OCCASIONNELS A PARTIR DU 02/05/2023.**
Délibération du Conseil Municipal N° 17 /2023
VOTE : 14 voix POUR
- 11- CREATION D'UN POSTE DE 4EME ADJOINT A PARTIR DU 01/04/2023.**
Délibération du Conseil Municipal N° 18 /2023
VOTE : 14 voix POUR
- 12- SUPPRESSION INDEMNITE MENSUELLE PRESIDENTE REGIE MUNICIPALE CHAUFFERIE BOIS A PARTIR DU 01/04/2023.**
Délibération du Conseil Municipal N° 19 /2023
VOTE : 14 voix POUR

13- TARIFICATION VENTE CHAUFFAGE PAR REGIE MUNICIPALE CHAUFFERIE BOIS A PARTIR DU 02/03/2023

Délibération du Conseil Municipal N° 20 /2023

VOTE : 14 voix POUR

14- RAPPORT SUR PRIX ET QUALITÉ DU SERVICE PUBLIC EAU POTABLE ANNÉE 2021.

Délibération du Conseil Municipal N° 21 /2023

VOTE : 13 voix POUR

et 1 ABSTENTION : M. CLEMENT Pierre-Benoît- La raison de ce vote : « imprécisions ».

15- RAPPORT SUR PRIX ET QUALITÉ DU SERVICE PUBLIC ASSAINISSEMENT COLLECTIF ET ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF ANNÉE 2021.

Délibération du Conseil Municipal N° 22 /2023

VOTE : 14 voix POUR

La présente LISTE DES DELIBERATIONS du CONSEIL MUNICIPAL du 02/03/2023, vue par Nous, M. LAZZARO Dominique, MAIRE de la Commune de ST-ETIENNE-DE-CUINES, Et par Mme BIGNARDI Martine, SECRETAIRE DE SEANCE pour être mise en ligne sur le SITE INTERNET de notre Commune et affichée à la porte de la Mairie le 03/03/2023, conformément à l'Ordonnance N° 2021-1310 et au Décret N° 2021-1311 du 07/10/2021 relatifs à la réforme des règles de publicité des actes avec une entrée en vigueur le 01/07/2022.

Fait à ST-ETIENNE-DE-CUINES le 03 Mars 2023

M. LAZZARO Dominique,

MAIRE de ST-ETIENNE-DE-CUINES

Mme BIGNARDI Martine,

SECRETAIRE DE SEANCE

